

Granotes

Travaux :
**La ville poursuit
sa mutation**

Pages 3-4-5-6

Une rentrée scolaire réussie

Pages 8-9



Ville d'Argelès-sur-Mer
Bulletin municipal d'information
n°113 . septembre - octobre 2013



Travaux

La ville poursuit sa mutation.

.....Page 3

Travaux

L'actu des chantiers

.....Pages 4-5-6

Education

Rentrée scolaire : des effectifs stables, le plein de projets

.....Pages 8-9

Tourisme

26^e Pavillon bleu pour Argelès-sur-Mer.

.....Pages 6-7

Festivités

Les temps forts de l'été à Argelès-sur-Mer.

.....Pages 8-9

Vie municipale

Les dossiers du conseil municipal.

Accueil des personnes handicapées sur la plage : un succès

.....Pages 10- 11

Animations

L'agenda de l'automne.

.....Pages 12-13

Zooms

Retours sur l'actualité.

.....Pages 14-15

Agenda

Les grands rendez-vous.

.....Page 16



Directeur de la publication

Pierre Aylagas,
Maire d'Argelès-sur-Mer
Allée Ferdinand Buisson
66700 Argelès-sur-Mer
Tél. 04 68 95 34 58

www.argeles-sur-mer.com

Rédaction et Maquette

Service Communication.

Crédits photographiques

Service Communication.

Vélo Club des Albères

Imprimerie

Imprimerie Salvador
(Elne) Papier 100% recyclé.

Propos de rentrée

Même si la saison estivale n'est pas totalement achevée, force est de constater que les touristes sont encore nombreux à se livrer au farniente dans notre ville, aux terrasses des cafés ou sur les plages. Mais à quelques encablures de l'automne, l'heure et les têtes sont surtout à la rentrée. Une rentrée synonyme de moment fort pour certains acteurs locaux.

Le milieu éducatif

Honneur à ceux qui ont lancé le mouvement au début du mois en reprenant le chemin des écoles : les jeunes et les enseignants. Cette année, ils ont vécu une reprise calme, sans accroc : les effectifs ont augmenté, aucune classe n'a été supprimée et les écoles ont bénéficié de travaux qui, semble-t-il, satisfont l'ensemble des usagers. Le réaménagement du collège suit son cours et s'achèvera dans les délais impartis, à l'horizon 2015.

2015 sera d'ailleurs un cru exceptionnel pour notre ville qui bénéficiera alors de l'ouverture du lycée Emile Combes. Dans deux ans, les jeunes Argelésiens pourront donc effectuer toute leur scolarité - de l'école primaire jusqu'à la fin du cycle secondaire - dans leur ville et dans des établissements de qualité : un confort non négligeable pour les parents qui verront ainsi leur qualité de vie encore améliorée.

Les associations

Près de 80 d'entre elles ont participé le 7 septembre à l'espace Jean Carrère au traditionnel forum des associations organisé par la ville. Cette journée a une fois de plus démontré combien le monde associatif, de plus en plus dynamique, est nécessaire au bon fonctionnement de notre société. Il préserve et renforce dans tous les domaines (sport, culture, social etc.), certaines valeurs qui, personnellement, me sont très chères : la solidarité, l'échange, l'ouverture.

L'équipe municipale

Durant juillet et août, pendant que les projecteurs étaient logiquement tournés vers les activités touristiques, elle a œuvré pour assurer à tous un été agréable et préparer les dossiers de la rentrée. Ces derniers ne manquent pas. Comme vous le lirez dans les colonnes de Granotes, les chantiers se multiplient sur l'ensemble de la commune et visent un unique objectif : le bien-être de tous. Ils vous seront présentés de vive voix dans le cadre des prochaines réunions de secteurs du village et des écarts auxquelles vous êtes tous conviés au mois d'octobre.

Le Député-Maire d'Argelès-sur-Mer

La Ville poursuit sa mutation

Après le lycée Emile Combes, le collège des Albères, le restaurant du troisième âge, le restaurant scolaire Curie-Pasteur et la piscine communautaire, de nouveaux chantiers vont débuter dans les prochaines semaines sur l'ensemble du territoire argelésien. Leur objectif : améliorer le mieux-être de tous, sans exception. Coup de projecteur sur trois d'entre eux.



Centre plage : giratoire d'arrivée à la mer

Les travaux visent la création d'une perspective depuis l'avenue du général de Gaulle jusqu'à la mer. Le giratoire et la promenade vont être entièrement réaménagés entre novembre prochain et mai 2014. A terme, le fonctionnement des flux (piétons, vélos, véhicules légers...) sera clarifié.

La réflexion porte également sur la configuration des terrasses des commerçants de tout le centre plage. Par ailleurs, le projet intègre un nouvel éclairage, la végétalisation du site et la mise en place de fontaines sèches (sans bassins extérieurs, l'eau y sera coupée le temps d'accueillir

les éventuelles animations). Les travaux s'effectueront en deux temps :

- Novembre 2013 à mai 2014 : création et reprise des réseaux humides (pluvial, potable, assainissement) et secs (téléphone, électricité, gaz, éclairage public).
- Reprise des travaux en novembre 2014 pour un achèvement avant la saison 2015.

La place sera remise temporairement en état pour la prochaine période estivale, ceci afin de permettre aux commerçants de poursuivre normalement leurs activités.

Port-Argeles

La ville va débuter sur la place du Môle la construction d'un bâtiment dédié à la vente du

poisson par les petits métiers de la pêche. Celui-ci sera financé de moitié par des subventions du fonds européen pour la pêche.

Une fois les travaux achevés, un espace vert sera créé sur la place. Des arbres y seront plantés, des bancs installés tandis que des circulations piétonnes et routières seront définies. Par ailleurs, de nouveaux containers seront enterrés et des places de livraison créées entre l'avenue du Môle et la rue des matelots. Les travaux débuteront en octobre et se termineront avant l'été. Le projet a été réalisé avec la participation des pêcheurs.

Quartier Saint-Pierre

Entamée il y a deux ans, la réhabilitation du quartier Saint-Pierre

se poursuit. Six voies sont concernées : le chemin Saint-Pierre, la rue des oiseaux, l'impasse des arbousiers, la rue des oliviers, la rue des frênes, le chemin Saint-Julien. Toutes vont bénéficier de l'enfouissement des réseaux secs. Par ailleurs, une canalisation d'eau pluviale va être créée sous le chemin Saint-Pierre.

Ces travaux seront réalisés entre octobre 2013 et avril 2014, dans le cadre de deux chantiers qui se dérouleront simultanément. Le premier regroupera le chemin Saint-Pierre, la rue des frênes, la rue des oiseaux et l'impasse des arbousiers. Le second concernera le chemin Saint-Julien et la rue des oliviers.

Infos : 04 68 95 34 23



L'actualité des chantiers

D'autres chantiers se poursuivent ou vont être initiés très prochainement. Tour d'horizon.



Dojo stade G. Pams

L'actuelle réhabilitation de la piscine a permis de découvrir que le réseau d'assainissement du dojo était unitaire (les eaux d'assainissement et pluviales étaient recueillies par une canalisation unique). Ce type d'installation n'est plus conforme à la législation en vigueur. Face à cette situation imprévue, la Ville a donc décidé de séparer les réseaux d'eau pluviale et d'assainissement. Elle a profité de ces travaux pour rendre le dojo accessible aux personnes à mobilité réduite



(création d'une rampe d'accès, de toilettes adaptées, etc.) et de carrelé tout le sol (vestiaire, bureau, lieux de circulation) ainsi que la partie basse des murs. Enfin, une ventilation mécaniquement contrôlée a été créée et tous les faux-plafonds réparés. Ces travaux importants ont été réalisés en urgence au cours de l'été, après concertation avec tous les riverains.



Travaux de voirie programmés pour le chemin de Valbonne et l'avenue du Grau.



Chemin de Valbonne

La commune va réaliser en collaboration avec le syndicat départemental d'énergie et d'électricité des Pyrénées-Orientales (SYDEEL) la requalification du chemin de Valbonne entre la route de Collioure et la voie ferrée.

Au programme : création d'évacuations pour les eaux pluviales, enfouissement des réseaux aériens, mise en place d'un nouvel éclairage public.

Les travaux se dérouleront entre octobre prochain et mai 2014.

Avenue du Grau

Le conseil général a émis le souhait de refaire l'enrobé entre les giratoires du Can Limousy et de l'arrivée. La Ville profitera de ces travaux pour réaménager ce secteur, dans la continuité du projet de réhabilitation du centre plage. La requalification de l'avenue du Grau permettra de réduire à six mètres l'emprise de la chaussée et de développer le trottoir qui serait partagé entre cyclistes et piétons. Cet espace

sera protégé de la voie grâce à des potelés en bois.

En outre, des canalisations pour les eaux pluviales seront installées et les réseaux aériens enfouis. L'ensemble bénéficiera d'un nouvel éclairage moins consommateur d'énergie.

Les travaux débuteront avant la fin de l'année pour s'achever avant l'été prochain.

Route de Taxo à la mer

Le réaménagement de la route de Taxo à la mer se poursuivra dès le mois de novembre avec la création du rond-point qui desservira le futur lycée et le parking attenant où stationneront les bus scolaires. Fin du chantier en avril 2014.

Une autre tranche de travaux sera réalisée durant la même période sur la portion située entre le chemin de Pas de la Baques et le camping Les dauphins. Les réseaux y seront enfouis et la piste cyclable prolongée.

Réaménagement du restaurant du troisième âge : c'est parti !

La Ville d'Argelès-sur-Mer a lancé au début de l'été des travaux d'envergure au restaurant du troisième âge situé rue du 14 juillet. La cuisine, la salle à manger, les locaux annexes (sanitaires) seront totalement rénovés et un nouveau mobilier installé. « C'est un service public de qualité et de proximité que nous avons décidé de maintenir en centre-ville, là où il rend le plus de services aux personnes âgées » explique Pierre Aylagas, maire d'Argelès-sur-Mer.

Le chantier sera achevé à la fin de cette année. Le lieu offrira alors un accueil mieux adapté pour ses nombreux usagers (une cinquantaine de seniors viennent y déjeuner tous les jours).

La salle Buisson fait l'unanimité

Jusqu'à la fin des travaux, la restauration est assurée dans la salle Buisson. A l'origine, cette solution de repli soulevait chez les usagers quelques interrogations, voire réticences. Mais toutes les inquiétudes se sont envolées dès le premier repas,



servi le 30 juillet. « Nous avons adopté une disposition identique à celle du restaurant de la rue du 14 juillet. Les personnes âgées ont donc retrouvé leur table et leur emplacement. Leurs habitudes n'ont pas été bousculées, cela les a complètement rassurées » explique Jean-Luc Julien, chef cuisinier à la maison de retraite Les Capucines qui gère la restauration. Ce dernier est secondé par un cuisinier dans la préparation des repas. Trois agents de la Ville assurent le service et l'entretien du lieu.

Les autres études en cours

(elles seront développées dans les prochains numéros de Granotes)

- Bâtiments pour le peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie (PSIG) ;
- gymnase Georges Frêche, Taxo ;
- éclairage des places Saint Côme et Saint Damien avec réhabilitation des toilettes ;
- reprise du soubassement de l'église accompagnée de la restauration des cloches ;
- mise en sens unique et création d'un pont sur l'agouille d'en Sallères, chemin de la Teulerie ;
- remplacement du panneau lumineux de l'avenue de la Libération ;
- extension des locaux de l'Albe, rue Ferdinand Buisson ;
- création de la muséographie du CIDER, Valmy.

Infos. 04 68 95 34 23



Avenue des trabucaires

Cela fait plusieurs années que la ville envisage la remise en état de cette artère extrêmement empruntée. Mais les travaux environnants (chemin de Neguebous, route nationale) ont toujours retardé cet aménagement.

La reprise totale de cette voie qui a souffert des intempéries débutera dès le dernier trimestre de cette année.

Au programme : révision des réseaux d'eau pluviale, restructuration de la chaussée et de la piste cyclable, optimisation de l'éclairage public. Ces travaux de grande

ampleur s'achèveront avant l'été 2014. Ils engendreront des perturbations ponctuelles de circulation qui seront limitées au maximum grâce à une gestion raisonnée.

Les travaux se poursuivent également pour...

- Le restaurant scolaire Curie-Pasteur ;
- le lycée Emile Combes ;
- le collège des Albères (voir page 6) ;
- la piscine communautaire (voir page 6). (voir Granotes n°112)



Travaux d'extension et de réhabilitation du collège des Albères.



Les travaux d'entretien se poursuivent dans les écoles

Ils sont réalisés par les services municipaux. Selon les demandes émises par chaque établissement, ils revêtent différentes formes : rafraîchissement des peintures (locaux, murs, portes, fenêtres, radiateurs, etc.) ; fabrication ou réparation de meubles ; pose de stores ; travaux de plomberie, d'électricité ; nstallation de prises CPL (courants porteurs en ligne) dans le petit bâtiment de Curie Pasteur, installation de prises CPL (courants porteurs en ligne) dans le petit bâtiment de Curie Pasteur.



La future piscine intercommunale



Le service de l'eau répond à vos questions

La régie intercommunale de l'eau et de l'assainissement effectue deux relevés par an et facture semestriellement votre consommation.

Notre service client traite et enregistre toutes vos demandes d'ordre administratif. Il est ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h au siège de la communauté de communes Albères Côte Vermeille.

Comment le contacter ?

Communauté de communes Albères Côte Vermeille
Chemin Charlemagne BP-90103
66704 Argelès-sur-Mer
Infos. 04 68 95 21 95
serviceclient@ccalberescotevermeille.com
Notre service d'astreinte est joignable 7 jours sur 7 et 24 h sur 24.

Les trois questions les plus fréquentes

Quelles sont les démarches à suivre lorsqu'on déménage ?

Lors d'une mutation de propriétaire ou de

locataire, il est nécessaire de fournir les informations suivantes sur le compteur d'eau :

- Nom et prénom du nouveau propriétaire ou locataire ;
- date du changement de résident ;
- relevé du compteur ;
- adresse et téléphone de l'ancien propriétaire ou locataire ;
- référence de l'ancien abonné.

En cas de vente, l'ancien propriétaire ou le nouveau doit fournir au service de l'eau la copie de l'attestation de vente.

Comment demander un raccordement de son nouveau logement (construction neuve) ?

Lors de la demande d'un nouveau branchement d'eau, il est important de fournir (par courrier ou directement au siège de la communauté de communes Albères Côte Vermeille) les éléments suivants afin d'obtenir un devis :

- Dossier de demande de branchement eau dûment remplie ;
- photocopie de l'arrêté du permis de construire ;

- photocopie de la carte d'identité ;
- photocopie du plan de masse ;
- photocopie du plan de situation.

Quelles démarches à suivre en cas de surconsommation exceptionnelle (fuite) ?

Selon le décret n°2012-1078 du 24 septembre 2012, en cas de surconsommation inhabituelle due à une fuite non visible, l'abonné peut solliciter un écrêtement.

Cet écrêtement est applicable dans le cas suivant précisé par le décret : « Ne sont prises en compte, à ce titre, que les fuites de canalisation d'eau potable après le compteur à l'exclusion des fuites dues à des appareils ménagers et des équipements sanitaires ou de chauffage. »

Il est important de fournir au service de l'eau un justificatif de réparation par un professionnel.

En guise de prévention, l'utilisateur peut contrôler l'index de son compteur sur une période durant laquelle aucune consommation n'est faite, ceci afin de constater une éventuelle fuite d'eau.

Le VTT en piste dans les Albères

Il restera l'initiative forte des prochains mois en matière de développement durable : un schéma de développement de la pratique du VTT dans le massif des Albères élaboré par la Ville et ses partenaires va bientôt voir le jour.



Les installations seront adaptées au niveau de chaque vététiste.

Le massif des Albères est un des sites préférés des vététistes de notre département. Ce choix n'a rien de surprenant : ce territoire de 2500 hectares est caractérisé par un dénivelé qui n'a rien à envier à celui de certaines stations de ski (1150 mètres contre 800 m pour le site du Puigmal). En outre, il est sillonné par de multiples chemins, pistes et sentiers synonymes d'offre variée.

La dimension économique doit être également prise en compte. En effet, la mise en place d'un schéma de développement de la pratique du VTT permettra une appréciable diversification de l'offre touristique de sports de pleine nature qui sont praticables au cours de l'avant et de l'arrière saison estivale.

Le VTT pour tous, en famille ou en élite

Le projet, qui devrait être bouclé avant l'été 2014, est mené par la ville en partenariat avec le vélo

club des Albères et la fédération française de cyclotourisme.

Il vise la création d'une centaine de kilomètres d'itinéraires de tous niveaux, la réalisation d'une carte et d'un guide, l'ouverture d'une base VTT sur le site de Valmy.

« Cette base s'apparentera à celles que l'on trouve dans les stations de ski. Un plan des Albères y indiquera les pistes balisées, avec des couleurs différentes selon le degré de difficulté.

Par ailleurs, le lieu sera équipé d'une station de lavage et de gonflage ainsi que de places de stationnement pour les vélos » précise Antoine Casanovas, adjoint municipal en charge du dossier. Une pratique familiale sera possible dans le Piémont. La difficulté ira crescendo au fur et à mesure que l'on se rapprochera des crêtes. Par ailleurs, la pratique du VTT de descente sera sécurisée grâce à la création d'une piste aménagée exclusivement pour les mordus de cette discipline particulière.



L'environnement sera respecté

Le projet s'inscrit dans la politique de développement durable souhaité par la Ville. « Il sera réalisé dans le plus grand respect de l'environnement. Le vététiste est par essence amoureux de la nature, il en prend soin. De plus, le balisage évitera l'éparpillement des cyclistes. La protection de l'environnement en sera accrue » tient à rassurer Antoine Casanovas.

L'opération coûtera à la commune

12 000 euros HT pour l'investissement initial et 600 euros HT annuels pour le fonctionnement.

Les prochaines étapes du projet

Automne 2013 :

négociations avec les propriétaires et tracé des itinéraires

Avant l'été 2014 :

ouverture des circuits et de la base au public.

Infos. 04 68 95 34 28

Rentrée scolaire : des effectifs en

1472 jeunes Argelésiens ont repris le chemin des écoles et du collège des Albères au début du mois. Retour sur les points marquants d'une rentrée qui s'est parfaitement déroulée.



Visite de rentrée dans les écoles pour Michel Rouquette (Directeur académique), Christian Borrat (IEN Céret) et les élus d'Argelès-sur-Mer.

Nouveaux professeurs des écoles

De nouveaux enseignants viennent de prendre leurs fonctions à Argelès-sur-Mer. A l'école Molière, Lydia Cheneau occupe désormais le poste de directrice. Olivier Bonifas prend quant à lui la tête de l'école Curie-Pasteur. Rodolphe Dou et Gérard Grégoire intègrent respectivement les établissements Les tamaris et Molière. N'oublions pas de citer les agents municipaux (entretien, cantine, ATSEM, etc.) qui contribuent au bon fonctionnement des écoles.

Augmentation des effectifs

318 élèves sont scolarisés en maternelle (14 inscriptions supplémentaires par rapport à 2012) et 520 en primaire (27 nouvelles inscriptions). 11 élèves sont inscrits en CLIS, à Curie-Pasteur. Chaque classe accueille en moyenne 26 élèves. Cette augmentation résulte du développement de nouveaux quartiers d'habitation à vocation sociale initié

par la commune, occupés essentiellement par des familles avec des enfants en âge d'être scolarisés.

Gratuité

La ville accompagne activement « le passage du statut d'enfant à celui d'élève ». Elle délivre gratuitement la totalité des fournitures à l'ensemble des écoles. En outre, elle paye à tous les écoliers les licences USEP (voir encadré page 8 sur activités sportives). Enfin, elle a fourni 13 appareils à l'école Molière qui est en train de renouveler son parc informatique.

Bilinguisme

La ville encourage fortement l'apprentissage du catalan. L'école la Granotera compte deux classes bilingues. Le cursus français-catalan peut être suivi du cours préparatoire au CM2 à Curie-Pasteur.

Et l'avenir ?

La rentrée prochaine verra l'application de la

réforme de la semaine scolaire de 4,5 jours. D'autres temps forts vont ponctuer les prochains mois : constructions du restaurant de l'école Curie-Pasteur et du lycée Emile Combes (livraisons en septembre 2015) ; poursuite du réaménagement du collège des Albères.

L'avis de l'élu



La rentrée 2013 est une réussite : les effectifs ont progressé dans quasiment toutes les écoles et aucune classe n'a été supprimée.

Cette année, nous allons poursuivre la préparation de l'entrée en vigueur de la semaine scolaire de 4,5 jours qui deviendra effective en septembre 2014. Ce passage sera préparé, ensemble, par tous les acteurs concernés : la mairie, la communauté de communes, les enseignants et les parents.

Jean Gri
Adjoint au maire,
chargé de l'éducation

Les effectifs dans les écoles*

Maternelle Herriot : 110 élèves - 4 classes (105 élèves - 4 classes en 2012)
Maternelle La Granotera : 128 élèves - 5 classes (129 élèves - 5 classes en 2012)
Maternelle Les tamaris : 80 élèves - 3 classes (77 élèves - 3 classes en 2012)
Primaire Molière : 196 élèves - 7 classes (183 élèves - 7 classes en 2012)
Primaire Curie-Pasteur : 342 élèves - 14 classes (314 élèves - 14 classes en 2012)
Collège des Albères : 616 élèves - 25 classes (588 élèves - 24 classes en 2012)

*Chiffres susceptibles d'évoluer les jours suivant la rentrée

hausse, un accueil optimisé

L'école vit en également dehors des heures de cours

Les accueils de loisirs périscolaires

Avant, entre et après les cours, il existe bien une vie dans l'enceinte des écoles ! En effet, gérés par la communauté de communes Albères Côte Vermeille, cinq accueils de loisirs périscolaires (ALP) maternels et élémentaires ont pour vocation la prise en charge des enfants (scolarisés de 3 ans jusqu'à 12 ans) sur des temps complémentaires à ceux de l'école (matin, midi et soir). Les inscriptions sont prises en fonction du nombre de places disponibles. La facturation est établie en fonction du quotient familial retenu par la CAF.

Des équipes d'animateurs diplômés assurent l'encadrement des enfants lors des animations définies dans le cadre d'un Projet éducatif territorial.

Concernant la tranche 12 h - 14 h, précisons que la cantine et l'heure d'animation qui suit le repas sont bien distinctes : chacune d'entre elles doit faire l'objet d'une inscription préalable obligatoire à la mairie (pour la cantine) et à la communauté de communes (pour l'animation).

Les ALP fonctionneront jusqu'au premier jour des vacances d'été.

Infos. 04 68 95 21 99



Les intervenants sportifs et musicaux

Les pratiques sportives scolaires sont obligatoires dans le primaire. Elles visent le développement des capacités physiques et intellectuelles des enfants tout en leur permettant d'accéder à la culture sportive.

Elles sont dispensées par les professeurs des écoles. Cependant, depuis une trentaine d'années, la ville met à la disposition des enseignants des éducateurs sportifs territoriaux : **une initiative rare au sein des collectivités.** Trois éducateurs sportifs à temps complet enseignent aux écoliers du primaire les activités physiques et sportives (les cours de natation sont délivrés par un quatrième éducateur, en piscine). Chaque classe bénéficie de trois heures hebdomadaires de sport.

Enfin, les enfants participent chaque année

à de nombreuses actions et rencontres sportives : classes de neige pour les CM2, classes vertes pour les CE2, cross du téléthon, rencontres interclasses en natation, rencontres départementales et de circonscription de l'union sportive et de l'enseignement du premier degré (USEP).

Concernant la pratique musicale, trois intervenants rémunérés par la ville dispensent une heure de musique hebdomadaire à chaque classe de toutes les écoles primaires et maternelles.

Aide aux devoirs L'échec scolaire n'est pas une fatalité

Les enfants en difficulté scolaire doivent bénéficier d'un suivi plus appuyé. Pour cela, la municipalité organise une aide aux devoirs au sein de l'école Curie-Pasteur. Encadrée par des professeurs des écoles, elle se déroule les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 17 h à 18 h 15.

Son coût étant pris en charge à hauteur de 50% par la municipalité, la participation financière demandée aux familles est répartie de la manière suivante :

- 31 euros, du 5 sept. au 18 oct. ;
- 33 euros, du 4 nov. au 20 déc. ;
- 37 euros, du 6 janv. 2014 au 28 fév. ;
- 28 euros, du 17 mars au 25 avr. ;
- 35 euros, du 12 mai au 4 juillet.

Infos et inscriptions. 04 68 95 34 28

Les vacances scolaires (zone A)

Toussaint : du samedi 19 octobre au lundi 4 novembre 2013.

Noël : du samedi 21 décembre 2013 au lundi 6 janvier 2014.

Hiver : du samedi 1^{er} mars au lundi 17 mars 2014.

Printemps : du samedi 26 avril au lundi 12 mai 2014.

Été : samedi 5 juillet 2014.

Les dossiers du conseil municipal

En août, l'assemblée municipale a examiné les délibérations suivantes.

Une nouvelle composition du conseil communautaire pour la transition de début 2014

Le conseil municipal avait tout d'abord délibéré le 23 mai sur la composition du conseil communautaire tel qu'il fonctionnera après le renouvellement général des conseils municipaux de mars 2014.

Il s'est de nouveau penché sur le fonctionnement de cette assemblée : il vient d'élire les neuf représentants de la commune d'Argelès-sur-Mer qui siègeront au conseil communautaire pendant la période transitoire comprise entre le 1^{er} janvier et mars 2014 : P. Aylagas, G. Esclopé, J. Payrot, J-F Bey, D. Pillon, P. Broch, V. Reimeringer, B. Ducassy, A. Roque.

La convention de gestion des réserves naturelles est reconduite

La convention 2010-2012 qui fixait les modalités de gestion des réserves naturelles a été prolongée par le conseil municipal pour la période 2013-2016. La commune demeure gestionnaire de la réserve naturelle du Mas Larrieu. Cette convention associe de nombreux partenaires : l'Etat, la Fédération des réserves naturelles catalanes, les différentes structures (collectivités locales ou associations) mandatées pour en assurer la gestion.

La mission vise plusieurs objectifs :



La municipalité poursuit son investissement dans la gestion des réserves naturelles.

- L'élaboration et l'évaluation du plan de gestion suivies de sa mise en concertation avec les acteurs locaux du territoire ;
- l'assurance de la gestion locale et de la communication interne ;
- l'assurance de la surveillance du territoire et de la police de l'environnement ;
- la connaissance, le suivi et le recueil des données du patrimoine naturel ;
- le soutien du bon état écologique des milieux et des modes de gestion patrimoniaux ;
- la création et le maintien des infrastructures d'accueil.

12 781

C'est le nombre de fans (au 2 septembre 2013) de la page Facebook de l'office de tourisme d'Argelès-sur-Mer (<http://www.facebook.com/argelessurmer.tourisme>). Cette fréquentation record place l'office de notre ville au premier rang des pages labellisées Qualité sud de France.

Infos. 04 68 81 15 85

Réunions de secteur village

Village centre : lundi 7 octobre à 18h30, salle du conseil municipal en mairie.

Village est : lundi 14 octobre à 18h30, à l'espace Waldeck-Rousseau.

Village ouest : vendredi 18 octobre à 18h30, salle du conseil municipal.

Les écarts : lundi 28 octobre à 18h30, à l'espace Waldeck-Rousseau.

Tribune de l'opposition

Centre plage

Boulevard des Platanes : deux gros campings ou deux bus ne peuvent pas se croiser. Parking des Platanes : la matérialisation des places de parking est inverse au sens de la circulation. Il reste la possibilité d'entrer ou de sortir par le coffre de sa voiture ! Deux réalisations absurdes au frais du contribuable Argelésien.

Marie-Thérèse Caselles

Note de la rédaction : Mme Caseilles, conseillère municipale d'opposition, a souhaité disposer désormais d'un espace d'expression différent de celui des autres conseillers de l'opposition.

Tribune de l'opposition

Charlemagne pas content

Ce n'est pas l'empereur, mais les résidents du lotissement du même nom qui sont mécontents.

En effet, malgré le prix élevé du m² (400 euros) les conditions de vie laissent à désirer :

- Manque de parkings et les maisons étant très proches les unes des autres le stationnement est problématique, surtout en cas de visites.

- Les parcelles, en général, sont très exiguës (250 à 300 m²), ce qui peut provoquer des tensions entre voisins, notamment lorsque les prescriptions du cahier des charges ne sont pas entièrement respectées : pompes à

chaleur sur les façades qui entraînent des nuisances sonores.

- Manque d'espaces verts ; pourtant une zone comportant des espèces protégées (grenouilles et reptiles) aurait pu être aménagée. Malheureusement elle a été détruite malgré l'avis du commissaire enquêteur.

Pourtant la municipalité a une longue expérience en matière de lotissements et nous demandons également comment le prix du m² a été calculé.

Laurent Madern

Accueil des personnes handicapées sur les plages : un succès

Cet été, les usagers des plages argelésiennes ont apprécié les services proposés aux personnes handicapées par les sauveteurs municipaux.



Les sauveteurs proposent une assistance pour la mise à l'eau.



Autre dispositif utilisé par les sauveteurs : le paddle qui permet une prévention efficace.

Au fil des saisons estivales, la Ville améliore sensiblement la qualité de l'accessibilité aux plages pour les personnes handicapées.

Cette politique forte et pérenne, récompensée par le Label Handiplage, se traduit de diverses manières.

Tout d'abord, la totalité des postes de secours sont équipés de caillebotis en polyester renforcé et de toilettes accessibles aux handicapés. Les 36 sauveteurs qui interviennent sur l'ensemble du littoral argelésien sont quant à eux formés ou sensibilisés à l'accueil des personnes handicapées.

Pour sa part, le poste n°3, face au boulevard du Canigou, bénéficie d'un dispositif complet qui facilite l'accès à la baignade pour ce public : douche et toilettes adaptées, trois places de parking réservées ; cheminement jusqu'à l'eau facilité par la présence de caillebotis. Par ailleurs, trois « tiralos » sont mis à la disposition des handicapés (un quatrième est disponible au poste n°4). Sur simple demande, les sauveteurs aident l'utilisateur dans son transfert du fauteuil au « tiralo » avec accompagnement jusqu'à l'eau et parfois durant la baignade. Par ailleurs, les utilisateurs réguliers et leurs proches peuvent,

s'ils le souhaitent, être formés à leur tour pour devenir plus autonomes dans cette opération.

Le public est satisfait... et le dit

Le poste n°3 enregistre une cinquantaine d'utilisations hebdomadaires. Les personnes sont originaires de la France entière, mais également de l'étranger. Toutes ont été séduites par la qualité des services et l'accueil proposés. « *Mettre à la disposition des « tiralos » pour les personnes handicapées est énorme pour le moral. La qualité d'accueil nous a réellement bluffés* » félicitent Christiane et Philippe Bégout, de Saint-Brice sur Vienne (Haute-Vienne). Même satisfaction chez Laurent Dorget, résident d'Attigny (Vosges) : « *Mon beau-frère qui est handicapé a trouvé un super accueil auprès des sauveteurs... ces investissements sont merveilleux pour les handicapés* ». Autant de compliments qui encouragent la Ville et ses équipes de sauveteurs à poursuivre leurs efforts et améliorer ce dispositif.

La ville recherche des photographies sur la période de l'Occupation

Appel à tous pour trouver des photographies datant de l'Occupation (1940-45) ! En effet, la ville souhaite créer en collaboration avec le souvenir français et le centre départemental de mémoire une plaque détaillant et précisant les "Chemins de la Liberté", sur le territoire d'Argelès-sur-Mer. Pour illustrer ce support, elle recherche des photographies d'Argelès-sur-Mer datant de cette période. Des photographies intéressantes pour ce projet porteraient, entre autres, sur :

- l'armée allemande postée sur la côte, la plage ou à Valmy ;
- Jean Olibo, Jean Colomines et Lucien

Billès qui furent des passeurs aidant les résistants (avec accord des familles respectives).

Vous possédez de tels clichés ? Etes-vous d'accord pour qu'ils soient utilisés dans le cadre de ce projet ?

Attention, ces photos doivent être "libres de droit", c'est-à-dire qu'elles peuvent être librement publiées sur un support visible du public.

Merci d'avance pour votre précieuse collaboration.

Infos. 01 40 63 71 32 ou par courriel : ocarcos.paylagas@clb-dep.fr

Surveillance des plages jusqu'au 29 septembre

Poste central (P4), poste n°6 et poste n°3 en fonction des conditions météorologiques, tous les jours de 10 h 30 à 18 h.

Infos. 04 68 95 34 28

Salon international d'art à Valmy

L'événement compte parmi les rendez-vous immanquables de la vie artistique des Pyrénées-Orientales : le salon international d'art, XIX^e du nom, se déroulera à Argelès-sur-Mer du 21 septembre au 6 octobre.

Gage de qualité et de reconnaissance : sa notoriété a largement dépassé les frontières de notre département puisque de nombreux artistes européens et même américains exposeront leurs œuvres dans les travées de l'espace Jules Pams, à Valmy.

De ce fait, le salon international d'art est bien plus qu'une exposition : il s'est imposé au fil des éditions comme un lieu d'échanges où les visiteurs, toujours nombreux, découvriront et se nourriront de multiples cultures et visions du monde.

Cette année, 54 artistes rencontreront le public. Par ailleurs, le salon honorera Brune Somogyi et Dabra. Respectivement sculptrice et peintre féminines internationalement reconnues, elles vous feront découvrir leurs d'univers chargés de sensibilité et d'émotions.

La manifestation est organisée par la Ville et l'association artistique d'Argelès-sur-Mer.



Les autres temps forts de la quinzaine

- Vernissage le 20 septembre à partir de 18 h 30 ;
- démonstrations des artistes les 22 et 29 septembre de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
- conférence-débat sur Maillol le 27 septembre à 17 h suivie du concert de G. Groshens ;
- remise des récompenses le 6 octobre à 16 h.

Tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Entrée libre. **Infos.** 06 11 18 47 10

Le groupe ABC reprend ses activités

Labellisé « Grande cause nationale 2013 », l'illettrisme frappe 2 500 000 personnes en France. Présentation de l'association argelésienne ABC qui œuvre au niveau local contre ce fléau.

Illettrisme. A ces onze lettres synonymes d'isolement et de désinsertion répondent ABC, trois lettres d'espoir qui composent l'accroche du nom du groupe action bénévole pour la connaissance (ou ABC).

La douzaine de formateurs de cette association argelésienne accompagne chaque année environ vingt-cinq apprenants. « *Ils sont originaires du monde entier : pays du Maghreb, Asie, Europe de l'est, pays anglophones, etc. mais aussi France. Nous accueillons les personnes en situation de précarité ou celles qui veulent s'insérer dans la société française. Beaucoup d'entre elles nous sont adressées par les services de la Ville* » précise Jean-Claude Caillé, président du groupe ABC.

Car au-delà de leur différence d'origine ou de niveau d'études, ces élèves possèdent tous un triste point commun : l'illettrisme les laisse sur le seuil de la vie sociale.

Un parcours du combattant ardu mais gratifiant

Mais pour sortir de cette ornière, pouvoir maîtriser les gestes simples du quotidien (faire les courses, savoir remplir les papiers administratifs, etc.), plusieurs qualités s'imposent : la ponctualité aux cours délivrés dans la salle municipale Salengro (individuels ou par petits groupes, adaptés à chaque élève, une ou plusieurs fois par semaine), la motivation (travailler à domicile est indispensable). Bref, comme le résume Jean-Claude Caille, « *consentir à l'effort nécessaire* », aller au-delà des problèmes personnels ou professionnels qui émaillent l'existence de la plupart des élèves.

Parfois, de beaux parcours se dessinent, comme celui de ce Marocain qui, à force

de travail et de persévérance, a réussi à décrocher son billet d'entrée pour l'école d'infirmier. Une histoire exemplaire encore trop rare, mais qui prouve que tout reste possible.

Infos. 06 16 32 24 17

Qu'est-ce que l'illettrisme ?

L'illettrisme désigne l'état d'une personne qui a bénéficié d'apprentissages, mais qui n'a pas acquis ou a perdu la maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul. L'illettrisme ne doit donc pas être confondu avec l'analphabétisme qui résulte d'une absence d'apprentissage.

La notion voisine d'innumérisme s'applique aux personnes ayant des difficultés à maîtriser les nombres, le raisonnement et le calcul.

L'agenda de l'automne



Exposition sur la Méditerranée

Il ne vous reste plus que quelques jours, jusqu'au 30 septembre, pour (re)découvrir sur la promenade du front de mer l'exposition gratuite en plein air de photos géantes organisée par Enfants de la mer. Son thème : La Méditerranée. Sa composition : 30 clichés sur la côte d'ici «La Marena d'Aquí» ; 75 clichés au large de la Grande Bleue « Pelagos » de l'association «Regard du Vivant»

Infos. 04 68 88 23 01

Badminton

Le volant des Albères

Fayza Ziouech est une présidente comblée. « Le Volant des Albères », le club de badminton qu'elle dirige, a décroché en juin dernier à Saint-Cyprien le titre de champion interclubs vétérans. Huit équipes du département étaient engagées dans cette compétition mixte (3 filles et autant de garçons dans chaque équipe) qui se disputait en simple, double et mixte.

Malgré cette consécration, le mot d'ordre au sein du « volant des Albères » reste « *Se faire plaisir* », quelque soit le niveau de chacun. « *Le plus important est de renvoyer le volant (sorte de projectile utilisé par les adversaires NDLR) et de s'amuser* » insiste Fayza.

Message reçu par les 86 licenciés de l'association, dont une quarantaine de jeunes (le club cherche à recruter des

féminines pour cette saison). Les entraînements se déroulent à Argelès-sur-mer et Saint-André sous la direction de deux entraîneurs diplômés.

Autre particularité du club : contrairement à la plupart des autres structures sportives, il n'a pas arrêté ses activités durant la période estivale.

Dès la fin juin, un week-end badminton a réuni à l'espace Jean Carrère un peu plus de 200 pratiquants de tous âges, à partir de 5 ans. Puis tous les lundis et mercredis, rendez-vous au gymnase Pams pour des soirées ouvertes à tous, aux Argelésiens comme aux touristes. Chaque séance accueillait une quarantaine de participants dans une ambiance détendue. Toujours dans un esprit familial.

Infos. 06 86 66 31 10

Du 12 au 15 septembre

Festival des jeux de l'esprit

Compétitions et rencontres de scrabble, bridge, tarot et échecs.

Les 14 et 15 septembre

Journées du patrimoine

Conférence, visite guidée et portes ouvertes sur les sites patrimoniaux d'Argelès-sur-Mer.

Du 20 septembre au 6 octobre

Fêtes de la St Côme et St Damien

Au programme : grande soirée cabaret des Argelésiens, bals et sardanes, fête foraine, grande soirée théâtre des Argelésiens, llagut de rem, gran trobada geganterà...

Du 20 au 22 septembre

Journées de la gastronomie

Initiations, dégustations, cours de cuisine, marché festif, gourmand et musical, cinéma...

Dimanche 29 septembre

Gran Trobada Geganterà

10^e anniversaire du défilé de géants et grosses têtes.

12 et 13 octobre

Festival du livre de la mer et de la montagne

Conférences, expositions, auteurs et éditeurs autour du thème de « La femme et la mer ».

1er au 3 novembre

5^e salon du modélisme, de la maquette et des loisirs créatifs

De 10 h à 19 h à l'espace Jean Carrère.

Fête du Racou

Organisé le 19 juillet par l'office municipal d'animation et les commerçants du racou, le rendez-vous a proposé de nombreux événements : natation, exposition de dessins d'enfants, spectacle d'émagie, défilé de mode, repas en plein air, animations musicales. rendez-vous est pris pour l'été prochain.



Cérémonie du 14 juillet



La traditionnelle remise des médailles a été un des temps forts de la Fête nationale.

60 ans pour l'escrime



L'association, une des plus anciennes de la ville, a soufflé ses soixante bougies à la fin juin.

Concert du 15 août



Chico & the Gypsies, le groupe mythique a attiré près de 20 000 spectateurs au centre plage le 15 août.

Galerie Marianne



Au terme d'une saison riche en expositions, la galerie Marianne accueille Raphaël Autunnaile comme invité d'honneur jusqu'à la fin septembre.

Déferlantes



Affluence record du 7 au 9 juillet avec la présence à Valmy de plus de 10 000 fans à chaque soirée.

Balades gourmandes

Tous les jeudis de l'été, la Casa de l'Albera proposait une balade gourmande : l'occasion de poser un regard différent sur la ville.



Marchés

Chaque semaine, plusieurs marchés permettaient aux nombreux touristes de découvrir les productions et spécialités locales.



Visites nature



Entre senteurs et anecdotes, plusieurs dizaines de touristes ont découvert les paysages diversifiés d'Argelès-sur-Mer grâce à ces balades guidées.

Aplec



Le traditionnel rendez-vous sardaniste a clôturé un été riche en événements.

Activités nautiques



Paddle, kayak, nage (lors de la fête du Racou)... : les estivants ont profité de mille façons - toutes ludiques ! - de la Méditerranée.



Septembre

● Du 12 au 15

Festival des Jeux de l'Esprit
Epreuves adaptées à son niveau avec la participation des associations de tarot, d'échecs, de bridge et de scrabble.

● Jeudi 12

Atelier d'écriture animé par Rose-Marie Mattiani avec les Amis de la médiathèque. Médiathèque Jean Ferrat à 19h.

Ciné-forum des Amis de Cinémaginaire : « Michael Kohlhaas », un film de Arnaud des Pallières. Cinéma Jaurès à 19h.

Concert pop rock avec le groupe Confidential. Place de la République à 21h.

● Vendredi 13

Spectacle avec la troupe Cabaret Star et l'Humoriste Guillaume Ibot 5 Artistes, 150 Costumes variété française et internationale, plumes, cancan... Esplanade C. Trenet à 21h.

● Du 13 au 15

Braderie des commerçants de la page. Journée.

● Les 14 et 15

Journées européennes du Patrimoine :

Conférence sur « Le sanctuaire des eaux de la Fajouse » le samedi à 18h à la médiathèque.

Visite commentée sur la Retirada et le Camp d'Argelès de 16h à 18h30 au cimetière des Espagnols.

Portes ouvertes sur les sites patrimoniaux le samedi de 10h à 12h et de 13h à 17h et le dimanche de 10h à 17h.

● Samedi 14

Concert et Danse : Concert afro-percussions avec Makou Dolima. Place du Nouveau Monde à 21h30.

Animation dansante avec le Duo Dédicace. Quai Christophe Colomb à 21h30.

Animation dansante avec Pulp Trio. Quai Marco Polo à 21h30.

● Dimanche 15

Vide-grenier des particuliers au Racou de 8h à 15h. Renseignements et inscriptions au Tabac du Racou. Contact : 06 08 64 39 88.

Folklore catalan avec le groupe « Or I Grana ». Le Racou à 17h.

● Mardi 17

Rencontre de lecteurs : Arlette Thonnard partage ses plaisirs de lecture. Médiathèque Jean Ferrat à 15h30.

● Jeudi 19

Vos jeudis au théâtre avec les Amis de la médiathèque : « El mon vist de dal » par Grup El Galliner (pièce en catalan). Cinéma Jaurès à 20 h 30.

● Du 20 au 22

Les Journées de la Gastronomie : Initiations et dégustations, cours de cuisine et conférence le vendredi. Marché festif, gourmand et musical, dégustations le samedi. Cinéma le dimanche (voir programme détaillé sur www.argeles-sur-mer.com).

● Samedi 21

Atelier bébés lecteurs avec l'association « Trois petits tours ». Médiathèque Jean Ferrat à 10h30.

Rencontre auteurs-lecteurs Marie-Thérèse Bernabé-Garrido pour « Antre 2 », un livre de poésies en français et catalan illustré par le peintre Zellim. Médiathèque Jean Ferrat à 16 h.

● Dimanche 22

Folklore catalan avec le groupe Esbart de Montgri en alternance avec la Cobla Tres Vents. Place Gambetta à 15h.

Grand Prix de la Ville avec le Modern Club Bouliste. Boulodrome de la Massane à 15h.

Concert avec la Chorale « La Mi Bémol » au profit de l'association France Alzheimer Catalogne. Aire des Festivités à 15h.

● Mercredi 25

Historiettes et chants autour d'un « cremat », rousquilles et croquants avec les Amis de la médiathèque. Espace Liberté à 20h30 (repli salle du 14 Juillet si mauvais temps).

● Jeudi 26

Atelier d'écriture animé par Rose-Marie Mattiani avec les Amis de la médiathèque. Médiathèque Jean Ferrat à 19h.

● Vendredi 27

Conférence sur Maillol et Mackintosh (Ecole de Glasgow) Patrimoni », suivie d'une animation musicale par Gérald Grohens et d'un buffet froid (participation 5 Euros). Valmy à 17h.

● 27 et 29

Théâtre des Argelésiens. Cinéma Jaurès à 20h30 le 27 et 18h30 le 29.

● Samedi 28

Rencontre de lecteurs « Noir passion ». Martine Bénech partage ses plaisirs de lecture. Médiathèque Jean Ferrat à 15h30.

● Dimanche 29

Gran Trobada Gegantera : 10^e anniversaire. Défilé de Géants et Grosses têtes de Catalogne Nord et Sud. Rues du village. Journée.

Octobre

● Vendredi 4

Cabaret des Argelésiens. Espace Jean Carrère à 21h.

● Samedi 5

Soirée chansons avec Plaisirs culturels d'Argelès. Espace Waldeck-Rousseau à 19h.

● Lundi 7

Fête de la Bière. Espace Jean Carrère.

● Les 12 et 13

Festival du Livre de la Mer et de la Montagne : Conférences, expositions, auteurs et éditeurs autour du thème de « La femme et la mer ». Résidence Maéva de 10h à 19h.

● Dimanche 13

Musicales d'Argelès-sur-Mer : panaché d'instruments. Eglise N-Dame-del-Prat à 17h.

● Dimanche 20

Puces d'Art'Gelès : vente d'oeuvres originales des artistes peintres et sculpteurs à prix préférentiels. Espace Jean Carrère de 10h à 18h.

● Jeudi 24

Don du Sang. Salle du 14 Juillet de 10h à 13h et 15h à 20h.

● Dimanche 26

Thé dansant avec Plaisirs Culturels Argelès. Espace Waldeck Rousseau à 15h.

L'info en direct
sur
www.argeles-sur-mer.com

Galerie Marianne

Espace Liberté

Du mardi au samedi de 14 h à 18 h, ainsi que les mercredis et samedis de 10 h à 12 h

Jusqu'au 28 septembre

Exposition d'huiles sur toile « Couleurs, chaleur de l'âme » de **Raphaël Autunnale**, invité d'honneur de la ville.

Du 2 au 19 octobre

Exposition de photographies de **Paul Williams** et de sculptures d'**Hélène Bruneau**.

Du 23 oct. au 9 nov.

Exposition en hommage à **Nicky Disaro** par les artistes de l'**ARG**.

Casa de l'Albera Maison du Patrimoine

Place des Castellans

Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Jusqu'au 30 novembre

L'homme et la mer,
Barques et pêcheurs de l'Albera.

Valmy

Espace Jules Pams

Ouvert tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Du 21 septembre au 6 octobre

19^e Salon international d'Art de Valmy.

